CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des finances de la Chambre des communes – Consultations pré-budgétaires 2013

Ce mémoire est soumis par :

(•) **une organisation** **Nom de l'organisation:** The Federal Active Transportation Coalition

ou

( ) **un individu** **Nom:** _____

Sujet : Infrastructure

* Recommandation 1 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Que le gouvernement fédéral établisse, dans le cadre du nouveau plan Chantiers Canada, un fonds d'infrastructure de 250 millions de dollars sur trois ans pour soutenir le transport actif.

Le transport actif comprend la marche, la bicyclette et toutes les autres formes de transport non motorisé et de transport en commun. Voici quelques exemples d'infrastructures qui soutiennent le transport actif : trottoirs, sentiers de marche, sentiers et pistes cyclables, accotements asphaltés, passages piétonniers, éclairage de rue suffisant, aires de repos publiques et transport en commun adapté.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

$1 milliard ou plus

5 ans ou plus

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Nous proposons de prendre le financement des infrastructures de transport actif à même le volet de la taxe sur l'essence du Fonds d'amélioration des collectivités du plan Chantiers Canada. Les fonds pourraient également provenir du volet des infrastructures des provinces et des territoires du plan Chantiers Canada.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de la mise en œuvre de votre recommandation.

1. Les municipalités de toutes les régions du Canada qui investissent dans le transport actif. Les bénéficiaires seraient notamment :

- les entreprises et les industries locales;
- les milieux de travail locaux;
- les entreprises qui conçoivent et mettent en place des infrastructures de transport actif;
- les administrations municipales.

2. Les Canadiens de tous âges et de toutes conditions socio-économiques qui utilisent les transports actifs.

3. Les gouvernements territoriaux et provinciaux.

4. Le gouvernement fédéral.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

1. Répercussions économiques
Une utilisation accrue des transports actifs entraînera d'importantes retombées économiques (voir la dernière page) grâce à une mobilité accrue, à des cadres urbains et ruraux plus fonctionnels et attrayants et à une diminution des coûts liés à la mauvaise santé et à la pollution atmosphérique.

2. Répercussions sur la santé
D'importantes améliorations de la santé grâce à une activité physique accrue, à une sécurité améliorée et à une exposition réduite à la pollution atmosphérique.

3. Répercussions sur la pollution atmosphérique
On pourrait réaliser d'importantes réductions de la pollution atmosphérique en faisant monter le nombre de Canadiens qui utilisent les transports actifs et les transports en commun.

Sujet : Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Recommandation 2 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

Sujet : Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Recommandation 3 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc

Inscrivez ici toute explication complémentaire sur votre ou vos recommandations.

Investir dans les infrastructures qui favorisent la marche, la bicyclette et les autres formes de transport non motorisé (p. ex. patin à roues alignées et fauteuil roulant) et dans les transports en commun est un moyen sûr de procurer des bienfaits inestimables aux Canadiens de tous les âges et de toutes conditions. Ces bienfaits se traduiront par une économie renforcée, une amélioration de la santé et une meilleure qualité de l'air. Étant donné que, pour atteindre ces objectifs de haut niveau, il faut procéder à des investissements locaux bien particuliers, nous préconisons la création d'un fonds spécial pour le transport actif.

Comme le démontrent les faits énoncés ci-dessous, on peut réalistement prévoir des retombées économiques d'au moins un milliard de dollars, sur une période de plus de cinq ans, avec un investissement de 250 millions de dollars dans l'infrastructure de transport actif.

• Les calculs indiquent que, si la part des déplacements pendulaires effectués au moyen du transport actif (marche ou bicyclette) au Canada augmentait de 7,4 %, par rapport aux niveaux de 2004, on pourrait obtenir une retombée économique de 3,4 milliards de dollars par année.
• On a calculé que l'inactivité physique a entraîné des coûts directs et indirects de 6,8 milliards de dollars en soins de santé aux Canadiens, en 2009.
• Un examen systématique des US Centres for Disease Control and Prevention conclut que la modification des infrastructures communautaires pour favoriser l'activité physique et le transport actif a permis d'améliorer d'une valeur médiane de 35 % les mesures de l'activité physique.
• Selon la London School of Economics, les avantages de la bicyclette pour la santé permettent au Royaume-Uni d'économiser environ 197 millions de dollars américains par année, au seul chapitre de l'absentéisme.
• On estime que, dans la ville de Copenhague, chaque kilomètre parcouru à bicyclette plutôt qu'en voiture permet aux contribuables d'économiser 0,078 $US en coûts évités (liés notamment aux accidents, à la pollution atmosphérique et à l'usure et à la détérioration des infrastructures), pour un montant total de 43 millions de dollars par année.
• Selon le Toronto Board of Trade, le coût direct et indirect de la congestion routière dans le secteur du Grand Toronto et de Hamilton s'élevait à 6 milliards de dollars pour la seule année 2006.
• On a estimé que l'exposition à court et à long terme à la pollution atmosphérique au Canada a coûté en 2008 plus de 8 milliards de dollars.

Le transport actif procure de nombreux avantages, dont les suivants :

• économies locales améliorées (notamment grâce à des revenus accrus dans les secteurs propices aux piétons et à la bicyclette, amélioration de la valeur des propriétés et tourisme);
• mobilité urbaine accrue;
• diminution des coûts de construction des routes, de stationnement et d'entretien;
• meilleure qualité de l'air;
• sécurité accrue (surtout pour les enfants et les aînés);
• réduction des coûts des soins de santé;
• réduction des coûts environnementaux (liés notamment à la mauvaise qualité de l'air);
• productivité accrue au travail;
• taux d'activité physique accrus;
• amélioration de la santé physique et mentale.

Les Canadiens sont favorables à l'investissement dans les infrastructures de transport actif; toutefois, de nombreuses collectivités en manquent. L'investissement dans le transport actif permet d'améliorer l'économie et la santé et de réduire la pollution atmosphérique.

*Veuillez noter que vous devez obligatoirement proposer une recommandation.